



# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 25 NOVEMBRE 2016 À 18 H 00

- ⇒ **Convocation en date du** : 18 novembre 2016  
⇒ **Président de séance** : Monsieur Jean-Paul VINCHELIN

*Monsieur Joël BOUDEVIN est désigné secrétaire de séance.*

### **Présents:**

M. VINCHELIN – M. SCHNEIDER – Mme KADOK - M. LOUIS – Mme LAMBERT (arrivée à 18H20) – M. RAOULT – Mme NICOLAU – M. WILLER – Melle HUSSON (jusqu'à 19H20) - M. BOUDEVIN – Mme OROZCO (jusqu'à 19H20) – M. THIL – M. BRAND – Mme BESOZZI – Mme GILAIN – Mme NEPOTE-CIT – Mme BOUILLY – M. BUTTICE – M. POMARES – Mme FOOS – M. JEANSON - M. SCHLEGEL – M. OUALI

### **Excusés :**

Mme GRAFF	(procuration à Mme NICOLAU)
M. MUCKENSTURM	(procuration à M. VINCHELIN)
M. BELLOTTI	(procuration à M. SCHNEIDER)
M. FERRY	(procuration à Mme KADOK)
Mme BELARBI	(procuration à M. JEANSON)
Mme FERRARI	

\*\*\*\*\*

✓ *Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.*

\*\*\*\*\*

Jean-Paul VINCHELIN présente Loriane BAZIN, nouvellement employée en tant qu'Assistante de Direction.

\*\*\*\*\*

Jean-Paul VINCHELIN présente le planning des Conseils Municipaux pour l'année 2017 en rappelant que dans la mesure du possible, ils se tiendront le second vendredi de chaque mois.

\*\*\*\*\*

Jean-Paul VINCHELIN rappelle ensuite avec fermeté, la déontologie due par chaque Conseiller Municipal au titre de l'article L1111-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il précise que des documents de travail représentant des textes non délibérés ont été publiés sur Facebook alors que cette pratique est illégale. Il donne ensuite lecture de la charte de l'Élu issue de cet article.

\*\*\*\*\*

Information L.2122-2 du CGCT :

Jean-Paul VINCHELIN donne l'information de la reconduction de la convention avec le Refuge du Mordant concernant les animaux errants. Le coût est de 1720 € pour environ 30 interventions par an.

Gilles JEANSON valorise la qualité d'intervention de la société.

\*\*\*\*\*

**Délibération n° 102/2016**

**DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 2 – EXERCICE 2016**

***Rapporteur : Jean-Paul VINCHELIN***

Jean-Paul VINCHELIN précise qu'il s'agit d'une délibération du Conseil Municipal prise au cours de la précédente séance mais que certaines erreurs liées aux recettes d'investissements inscrites en report et ne pouvant être minorées, nécessitent d'être délibérée à nouveau. Les montants globaux ne changent qu'à la marge.

Jean-Marc POMARES souhaiterait une présentation ligne par ligne pour plus de pédagogie.

**→ *Délibération adoptée à l'unanimité.***

\*\*\*\*\*

**Délibération n° 103/2016**

**SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – EXERCICE 2016 – MODIFICATION**

***Rapporteur : Jean-Paul VINCHELIN***

Jean-Paul VINCHELIN rappelle que le CCAS disposait d'un fort excédent budgétaire d'où une baisse significative à 100 000 € au lieu de 115 000 € de sa subvention d'équilibre en 2016. Cela devrait revenir à un niveau plus habituel en 2017.

**→ *Délibération adoptée à l'unanimité.***

\*\*\*\*\*

**Délibération n° 104/2016**

**FONCTIONNEMENT DU CENTRE CULTUREL JEAN L'HOTE ANNEE 2017 – DEMANDE DE SUBVENTIONS**

***Rapporteur : Michel RAOULT***

Michel RAOULT présente le budget du Centre Culturel Jean L'Hôte qui n'a pas changé de façon significative depuis 4/5 ans.

Sur les interrogations concernant les subventions, Gilles JEANSON se voit répondre par Jean-Paul VINCHELIN que des dossiers ont été envoyés comme à l'accoutumée, au Conseil Départemental, au Conseil Régional et aux fondations.

Jean-Marc POMARES souhaiterait que lui soit communiqué le budget 2016, pour mémoire, ainsi que les dépenses réalisées en 2016 y incluant les frais du personnel.

Claude SCHLEGEL souhaite des détails sur les revenus des immeubles.

Jean-Paul LOUIS lui rappelle les modalités d'occupation de la salle et certaines gratuités accordées.

Pascal SCHNEIDER précise que le Centre Culturel Jean L'Hôte n'est pas un centre de profit mais un outil au service de la Politique Municipale Culturelle.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité.*

\*\*\*\*\*

**Délibération n° 105 et 106/2016**

**CONSTRUCTION D'UNE PENSION DE FAMILLE – 25 LOGEMENTS**

**DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT**

**EXTENSION DU FOYER ARISTIDE BRIAND – 30 LOGEMENTS**

**DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT**

**Rapporteur : Jean-Paul VINCHELIN**

Jean-Paul VINCHELIN rappelle qu'il s'agit de la construction d'une pension de famille et de logements au Foyer Aristide Briand. Il précise que pour ce type de projet, l'emprunt est garanti à 50% par la Commune et 50% par le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle.

Jean-Marc POMARES souhaite savoir quel type de population sera accueilli.

Jean-Paul VINCHELIN lui répond dans le cadre du projet de l'AGAFAB, il y a une proposition d'aide au retour à une vie normale pour les personnes en difficulté sociale.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité.*

\*\*\*\*\*

**Délibération n° 107/2016**

**REQUALIFICATION DU CENTRE-VILLE – RUE CAPITAINE CAILLON – ENFOUISSEMENT DES RESEAUX – DEMANDE DE SUBVENTION**

**Rapporteur : Jean-Paul VINCHELIN**

Jean-Paul VINCHELIN précise qu'il s'agit d'une aide du Syndicat Départemental d'Electricité de Meurthe-et-Moselle, à hauteur de 40%, pour des travaux d'enfouissement de la rue Capitaine Caillon. Il précise qu'un travail est en cours avec la Communauté de Commune pour développer la fibre.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité.*

\*\*\*\*\*

**Délibération n° 108/2016**

**INSTALLATIONS CLASSEES – ENQUETE PUBLIQUE (DECHETTERIE CCMM) - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Rapporteur : Jean-Paul VINCHELIN**

L'enquête publique a été faite et elle est disponible. Jean-Paul VINCHELIN précise qu'il n'y a pas eu de remarque de fond et que la nouvelle déchetterie devrait ouvrir début 2017 sur Moselle rive gauche.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité.*

\*\*\*\*\*

### **Délibération n° 109/2016**

#### **ACTIVITES PERI-EDUCATIVES 2016-2019 - APPROBATION DU PROJET EDUCATIF**

**Rapporteur : Sandrine LAMBERT**

Sandrine LAMBERT présente le nouveau projet éducatif pour 2016-2019 en précisant l'évolution qualitative du personnel d'encadrement et l'utilisation de personnel extérieur.

Un bilan sur les quatre années sera proposé en 2017.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité.*

\*\*\*\*\*

### **Délibération n° 110/2016**

#### **REFONTE DU REGIME INDEMNITAIRE DU PERSONNEL COMMUNAL**

**Rapporteur : Jean-Paul VINCHELIN**

Jean-Paul VINCHELIN présente le nouveau dispositif de régime indemnitaire en précisant que celui-ci découle de la loi et que quelques points ont été négociés positivement avec les représentants du personnel du Comité Technique. Le nouveau dispositif renforce l'individualisation mais résonnée grâce à la dynamique d'évolution et à la décomposition part fixe/ part variable.

Marie-Lou KADOK et Jean-Marc POMARES attirent l'attention quant à l'objectivité de ce nouveau dispositif qui devra être garanti hiérarchiquement.

**Marie-Lou KADOK s'abstient**

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

\*\*\*\*\*

### **Délibération n° 111/2016**

#### **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS PREMIER CYCLE PERI-EDUCATIF 2016-2017**

**Rapporteur : Jean-Paul LOUIS**

Jean-Paul LOUIS donne les détails des subventions à verser par association.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

*Jean-Marc POMARES, Jean-Paul LOUIS et Delphine GILAIN ne prennent pas part au vote.*

\*\*\*\*\*

### **Délibération n° 112/2016**

#### **CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AGENCE DU PATRIMOINE ET DE LA CULTURE INDUSTRIELLE DE NEUVES-MAISONS**

**Rapporteur : Jean-Paul VINCHELIN**

Jean-Paul VINCHELIN donne lecture de la nouvelle convention, qui se veut plus complète, notamment pour le futur de l'APCI. Une réflexion quant au coût de mise à disposition pourra avoir lieu ultérieurement.

Claude SCHLEGEL estime qu'il y a d'autres dépenses à faire dans la ville que celle-ci.

Jean-Marc POMARES pense que c'est un beau projet qui peut s'inspirer de Guédelon.

→ **VOTE :**

Pour : 25 - M. VINCHELIN (2) – M. SCHNEIDER (2) – Mme KADOK (2) - M. LOUIS – Mme LAMBERT – M. RAOULT – Mme NICOLAU (2) – M. WILLER – M. BOUDEVIN – M. THIL – M. BRAND – Mme BESOZZI – Mme GILAIN – Mme NEPOTE-CIT – Mme BOUILLY – M BUTTICE – M. POMARES – Mme FOOS – M. JEANSON (2) – M. OUALI

Contre : 1 - M. SCHLEGEL

→ *Délibération adoptée à la majorité*

\*\*\*\*\*

**Délibération n° 113/2016**

**FORET COMMUNALE – COUPES 2017**

**Rapporteur : Michel RAOULT / Delphine GILAIN**

Michel RAOULT explique la procédure avec l'Office National des Forêts et Delphine GILAIN revient sur la visite très positive du 15 septembre 2016.

Jean-Paul VINCHELIN rappelle que la délégation est repassée à Delphine GILAIN depuis le décès de Marc COLIN et qu'il faut s'occuper de nos 70 ha de forêt.

Joël OUALI revient sur le problème des engins à moteur, Jean-Paul VINCHELIN lui répond que l'Office National des Forêts et la Communauté de Commune travaillent sur ce sujet.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité*

\*\*\*\*\*

**Délibération n° 114/2016**

**PERSONNEL COMMUNAL – CREATIONS DE POSTES**

**Rapporteur : Jean-Paul VINCHELIN**

Jean-Paul VINCHELIN précise les montants maximum de subvention auquel pourra prétendre la commune grâce au nombre de logements et à l'animation faite au Foyer Résidence André Clerbout.

→ *Délibération adoptée à l'unanimité.*

*Séance levée à 19 h 35*

*Le Secrétaire de séance,  
Joël BOUDEVIN*

*Le Maire,  
Jean-Paul VINCHELIN*